Aides familiaux et aides soignants : Quelles pistes pour promouvoir ces deux métiers et aider les femmes à se réorienter vers ceux-ci

Présentation de l'étude sectorielle

Laurence Lefèvre

Le 19 septembre 2012



Le plan de l’exposé

1. La description des métiers d’aide ménager, d’aide familial et d’aide soignant
2. Le marché de l’emploi
3. Quid d’une réorientation professionnelle des demandeurs d’emploi
4. Quelques pistes d’action du CSEF



La description des métiers d'aide ménager, d'aide familial et d'aide soignant



Description du métier d'aide ménager

- Entretien du lieu de vie
- Entretien du linge
- Petits travaux de couture
- Préparation des repas
- Petites courses ménagères (pain, etc.)
- Transport de personnes « moins mobiles »







Description du métier d'aide familial

- Intervention dans les familles en difficulté, auprès des personnes âgées ou handicapées
- Entretien du ménage et du linge
- Préparation des repas
- Aide aux démarches administratives
- Aide aux déplacements
- Courses
- Activités liées à l'hygiène et la santé
- Soutien relationnel et accompagnement social
- Rôle éducatif
- Etc.



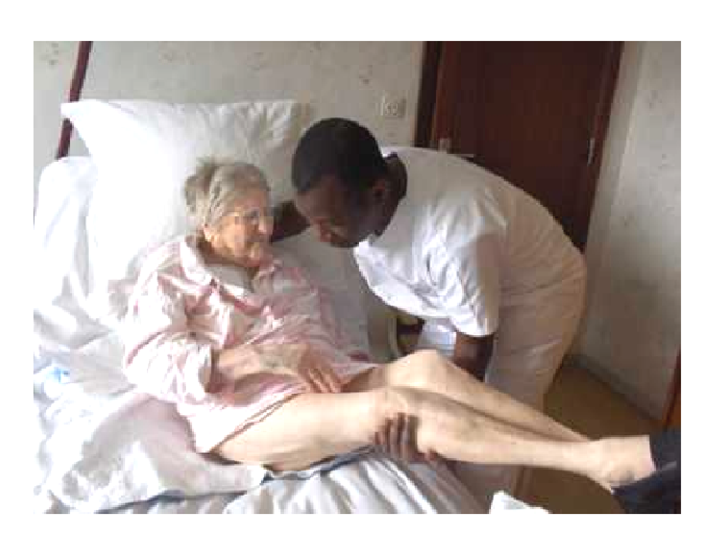




Description du métier d'aide soignant

- Travaille généralement dans les maisons de repos ou les hôpitaux
- Peut poser certains actes hospitaliers bien définis (température, pouls, etc.), sous le contrôle de l'infirmière
- Réalise la toilette, aide à l'habillage, veille à l'hygiène
- Distribue les repas et donne à manger, prépare les collations
- Aide aux déplacements (manutention)
- Assure l'ordre et l'entretien de la chambre







Le marché de l’emploi



L’emploi

- Secteur qui engage : 79 offres d’emploi d’aide familial et 159 offres d’aide soignant en 2010 (Forem Namur)

Aide familial	Aide soignant
27,8% CDI, 20,2% CDD et 52% contrats de remplacement	26,4% CDI, 39% CDD et 28,9% contrats de remplacement
59,5% de contrats à temps partiel	88,7% de contrats à temps partiel
Permis exigé dans 75% des offres d’emploi	

Source : AMEF, 2010

- Perspectives d’emplois positives



Nombre d’offres d’emploi ayant transité par le Forem de Namur au cours du premier trimestre 2012

- Employé de ménage à domicile : 106
- Mécanicien : 69
- Serveur : 58
- Infirmier : 49
- Couvreur : 49
- Chauffeur poids lourds : 45
- Cuisinier : 44
- Maçon-plafonneur : 42
- Électricien de maintenance : 36
- Aide soignant : 30
- Soudeur : 29
- Aide familial : 20



La demande d'emploi

Aide familial	Aide soignant
132 DEI	108 DEI
Un homme	Sept hommes
26,5% de plus de 50 ans	15,7% de plus de 50 ans
47% inoccupés depuis plus de 2 ans	20,4% inoccupés depuis plus de 2 ans
44% disposant d'un permis B	

Source : AMEF, 2010

☛ Nombre relativement faible de demandeurs d'emploi qualifiés et prêts à intégrer ces fonctions



Difficultés de recrutement

☛ Difficultés de recrutement évoquées par les services d'aide aux familles et aux personnes âgées, surtout sur les zones géographiques du Brabant Wallon et des provinces de Namur et du Luxembourg

☛ Difficultés de recrutement évoquées par certains établissements de soins (en fonction de la localisation, la réputation, les conditions de travail, etc.) et manque de choix parmi les candidats



Causes des difficultés de recrutement

- Emplois en croissance
- Certification obligatoire
- Métiers mal connus et non valorisés
- Problèmes de mobilité
- Peu d'hommes intéressés
- Turn over important
- Réserve de main-d'œuvre limitée et relativement âgée
- Contrats précaires (durée déterminée et temps partiel)
- Horaires difficiles
- Concurrence du secteur des maisons de repos avec le secteur hospitalier
- Une réforme importante en 2006



Une réforme importante en 2006

- Gros changements au niveau de la formation

  - Avant : Une formation commune aux deux métiers

  - Après : Deux formations différentes

- Nécessité d’avoir une certification bien précise pour chacun des métiers



L’accès à la profession d’aide familial

- Diplôme de l’enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance (auxiliaire familial et sanitaire, aide familial, puériculteur, aspirant en nursing)
- Certificat de l’enseignement de promotion sociale (auxiliaire polyvalent des services à domicile et en collectivité, aide familial ou aide soignant)
- Attestation de capacité d’aide familial



L’accès à la profession d’aide soignant

- Certificat de 7ème professionnelle (aide soignant)
- Certificat de l’enseignement de promotion sociale (aide soignant)
- Attestation de réussite de 1ère année du brevet d’infirmier hospitalier (4ème degré)
- Attestation de réussite de 1ère année du baccalauréat en soins infirmiers ou d’infirmier gradué



Les conséquences de la réforme de 2006

- Diminution du nombre d'élèves sortant de la section « aide familial » :

- Prolongation des études avec la 7ème « aide soignant », dans l'enseignement de plein exercice

- Diminution de la fréquentation des élèves dans la section « aide familial », au profit de la section « aide soignant », dans l'enseignement de promotion sociale



Quid d’une réorientation professionnelle des demandeurs d’emploi



Une réorientation professionnelle possible des demandeurs d'emploi

- De nombreux demandeurs d'emploi sont intéressés par une réorientation professionnelle vers les métiers d'aide familial ou d'aide soignant
- Des parcours de formation existent, même s'ils sont généralement longs
- Des préformations existent



La piste de l'enseignement de promotion sociale

- Pour la plupart des demandeurs d'emploi, la piste à privilégier est l'enseignement de promotion sociale

Les conditions d'accès sont :

- Soit être titulaire du certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire ou du certificat d'enseignement secondaire inférieur ou d'une attestation de réussite d'une 3ème année de l'enseignement secondaire technique ou d'une attestation d'une 4ème année de l'enseignement secondaire professionnel

- Soit réussir une épreuve d'admission organisée par l'établissement d'enseignement de promotion sociale



La préformation pour des personnes « moins scolarisées »

- Découverte des métiers du secteur des services aux personnes, travail du projet professionnel, remise à niveau en français et soutien psychosocial
- Trois opérateurs de formation sur la DR de Namur : Mode d’emploi à Namur (projet API), le Centre Européen des Travailleurs à Namur (projet API) et Espaces à Ciney (agrément OISP)

CSEF
Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation

Une réorientation professionnelle des aides familiaux et aides soignants vers le métier d'infirmier

- Ont accès aux études d'infirmier hospitalier dans l'enseignement de plein exercice du 4ème degré:
  - les diplômés aide familial et aide soignant du plein exercice;
  - les personnes certifiées aide familial ou aide soignant dans l'enseignement de promotion sociale, moyennant la réussite d'un complément de formation général de 160 périodes délivrant un certificat d'enseignement de 6ème professionnelle;
  - les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur;
  - les détenteurs d'un Certificat d'Etudes de fin de 6ème professionnelle

- Ont accès au baccalauréat en soins infirmiers :
  - les diplômés aide soignant du plein exercice;
  - les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur



Quelques pistes d'action du CSEF



Action de sensibilisation à l'égard des conseillers référents du Forem Conseil Namur

- Clarification du contenu des métiers d'aide ménager, d'aide familial et d'aide soignant
- Sensibilisation par rapport au fait que c'est un secteur qui recherche des travailleurs et qui connait des difficultés de recrutement
- Information sur les possibilités d'insertion pour les demandeurs d'emploi, dont des personnes « moins scolarisées »



Organisation de séances d'information à destination des demandeurs d'emploi

Projet mené en collaboration avec le Forem Conseil de Namur, le Carrefour-Emploi-Formation et les services d'aide aux familles et aux personnes âgées

- Distinction entre les métiers d'aide familial et d'aide soignant
- Offres d'emplois
- Filières de formation



Organisation de rencontres entre l'enseignement et la formation et les services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Volonté de se rapprocher et de travailler ensemble différentes thématiques (encore à déterminer par les acteurs) :

- La valorisation du métier d'aide familial auprès des jeunes
- La problématique des stages (grille d'évaluation commune à toutes les écoles, réflexion autour de l'organisation des stages, etc.)
- Le contenu de la formation d'aide familial
- Etc.



Questionnement auprès de la Ministre, par rapport à la possibilité d'obtenir des dispenses

Souhait de raccourcir les formations pour des personnes ayant acquis une expérience, soit en lien avec les personnes âgées, soit en lien avec le travail ménager



Soutien des partenaires sociaux dans des projets de préformation

Dans le cadre de la remise d'avis sur les filières de formation ou les appels à projet PAC CNE, soutien des partenaires sociaux pour la mise en place de préformations dans ce secteur d'activité



Conclusion

- C’est un secteur qui recherche régulièrement des personnes
- C’est un secteur qui connait des difficultés de recrutement
- Ce sont deux métiers accessibles à des demandeurs d’emplois, dont des personnes « moins scolarisées », moyennant la reprise d’une formation certifiante plus ou moins longue
- Ce sont deux métiers à faire connaitre auprès du public



Merci de votre attention

Laurence Lefèvre (081/48.67.50)

laurence.lefevre@forem.be

